

Mais où est donc Ornica ?

Atelier de réflexion sur la langue française

On s'interroge, on fait des recherches, on échange et on partage. On essaie de nourrir sept rubriques : les bizarreries, des précis linguistiques, les fautes de langue, les expressions imagées, les astuces mnémotechniques, les étymologies étonnantes, les devinettes et les jeux de mots et de lettres.

Site internet : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/>

Séance du 19 mai 2016

Précis linguistique

Lu dans *Le Monde* du 12/03/2016 : *La recteure et l'autrice n'entrent pas dans les mœurs*. Trente ans après une circulaire ministérielle prescrivant « la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres » dans tous les textes réglementaires et documents officiels, beaucoup de chemin reste à faire. On entend toujours, au Parlement par exemple, « Madame le député » ou « Madame le sénateur ». Certaines femmes, elles-mêmes, revendiquent le titre masculin. Ainsi, Hélène Carrère d'Encausse veut être appelée Madame le secrétaire perpétuel de l'Académie française – en accord avec la ligne de l'institution. Dans le langage courant se répand l'usage de l'article féminin accolé à un terme qui reste au masculin : une professeur, une médecin, une chef.

Plusieurs raisons expliquent cette inertie. Dans une mise au point d'octobre 2014, l'Académie française s'élevait contre « un esprit de système qui tend à imposer (...) des formes qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes », par exemple procureure, sapeuse-pomprière, recteure. Pour l'institution, « la dénomination s'entend comme un neutre distinct du sexe de l'individu qui l'incarne ». L'esthétique est souvent citée. La puissance des habitudes est déterminante. *Autrice*, le féminin d'*auteur*, est unanimement jugé laid, alors qu'*actrice* ne l'est pas. [...] « Dans les cas compliqués, il faut laisser les choses se faire, estime Gaëlle Abily, membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. *L'usage tranchera.* »

Ne dites pas, n'écrivez pas	Dites, écrivez
<i>Contreverse.</i>	<i>Controverse.</i> C'est l'attraction de <i>contre</i> qui pousse à mal prononcer ce mot (du latin <i>controversia</i> , « litige »).
<i>De façon, de manière à ce que...</i>	<i>De façon, de manière que...</i> Ici, ajouter « à ce » - erreur fort courante – ne fait qu'alourdir la locution. On dira : « Parlons clairement de manière que nous nous comprenions. »
<i>Déguingandé.</i>	<i>Dégingandé.</i> Prononciation : [jin]
<i>De mal en pire, de pire en pire, tant pire.</i>	<i>De mal en pis, de pis en pis, tant pis.</i> Jamais « pire » dans ces locutions ! En fait, <i>pis</i> (« plus mal ») s'oppose à <i>mieux</i> (« De mieux en mieux / De pis en pis »). <i>Pire</i> = plus mauvais (« Un texte pire qu'un autre »).
<i>Derechef pour aussitôt.</i>	<i>Derechef</i> pour <i>de nouveau</i> . Plutôt employé sur le mode plaisant (« Je vous le dis derechef, mon cher »).

[B. Laygues, *Evitez de dire... Dites plutôt...*]

Expressions imagées

- *Faire chou blanc* (= Rater son coup, subir un échec). Dans le Berry du XVI^e siècle, un « coup » se prononce un « choup ». Au jeu de quilles ou aux boules, quand on ne marque pas un point de la partie ou simplement qu'on rate son coup, on dit qu'on a fait « coup

blanc », ou, pour un Berrichon, « chou blanc ». Rien à voir avec le légume à soupe ou la pâtisserie à la crème, donc !

Mais si l'on creuse du côté des expressions utilisant le légume proprement dit, on découvre des merveilles ! Jugez plutôt : « une feuille de chou » (un journal), « avoir les oreilles en feuille de chou » (des oreilles décollées), « être dans les choux » (être au plus bas), « en faire ses choux gras » (profiter), « ménager la chèvre et le chou » (associer deux choses apparemment inconciliables). [Les Almaniaks, *Pourquoi dit-on... ?*]

- *À brûle-pourpoint*. Cela se dit d'une chose faite, survenue brusquement, sans ménagement, par surprise. Expression d'origine militaire, on l'utilisait dans le cas d'un coup de feu tiré sur quelqu'un, à bout portant, de si près que son pourpoint brûlait, le pourpoint étant ce vêtement d'homme, porté du XIII^e au XVII^e siècle en Europe, qui partait du cou pour descendre en dessous de la ceinture, se mettant sous les armures. Le fait de pouvoir tirer à proximité confère un caractère abrupt à l'acte et implique un effet de surprise ressenti par une victime qui n'a pas pu voir venir le coup. Aujourd'hui, une intervention à brûle-pourpoint déconcerte, car elle arrive sans prévenir, de manière complètement impromptue. [Les Almaniaks, *Pourquoi dit-on... ?*]
- *Travailler au noir – Faire du marché noir* (= Travailler clandestinement, sans être déclaré – Faire du commerce illégal en période de restrictions ou de pénurie). Dans les deux expressions, qui correspondent à des activités hors la loi, la notion de dissimulation est évidemment présente, et le qualificatif *noir* employé ici est lié au fait que, quand on veut dissimuler ce qu'on fait, il vaut mieux le faire dans l'obscurité d'une cave que dans la rue en plein jour. Si *marché noir* est généralement associé à la période d'occupation pendant la Seconde Guerre mondiale, il est certain, d'après Claude Duneton, bien renseigné par plusieurs personnes ayant directement constaté la chose sur place, que l'appellation est née avant, au moins à la fin de la guerre 14-18 en Allemagne, à une période où le pays subissait d'importantes pénuries ; le qualificatif *schwarz* (« noir ») était déjà employé dans des termes comme *Schwarzarbeit* (« travail [au] noir »), *Schwarzmarkt* (« marché noir »), *Schwarzchlachtung* (« abattage clandestin ») ou *schwarzhören* (« écouter la radio sans payer la taxe »), pour ne citer que ceux-là. L'Allemagne serait à l'origine des expressions qui ne seraient que des traductions littérales. Il existe toutefois une autre origine évoquée çà et là, nettement plus ancienne, puisqu'elle nous viendrait du Moyen Âge, mais qui reste à confirmer. Selon cette hypothèse, à cette époque, on ne devait travailler qu'à la lueur du jour ; mais bien entendu, certains maîtres, peu enclins à bien considérer leurs ouvriers ou serfs, n'hésitaient pas à les faire travailler illégalement une fois la nuit tombée, à la lueur de quelques bougies. Ce serait de ce travail de nuit dissimulé parce que non autorisé que *travail noir* (puis *travail au noir*) serait né. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]
- *Être dans les bras de Morphée* (= Dormir [profondément]). Dans la mythologie grecque, Morphée est le dieu des songes. Comme ses 999 frères et sœurs, il est l'enfant de la Nuit et d'Hypnos, le dieu du sommeil. Morphée endort les mortels en les effleurant d'une feuille de pavot (le nom *morphine*, alcaloïde aux propriétés soporifiques tiré du pavot, vient de *Morphée*, lui-même venant de *morphé* qui, en grec, signifie « forme »), les plongeant ainsi dans un sommeil propice aux rêves. L'enlacement des corps pour le sommeil (être « dans les bras » de Morphée) est depuis longtemps une image classique dans notre littérature. Malgré les effets conjugués d'Hypnos et de Morphée, certains esprits restés bien éveillés se demanderont pourquoi ce dieu a eu le nom de Morphée ou, indirectement, de « forme ». Eh bien, à ces insatiables curieux, on répondra que c'était parce que Morphée pouvait prendre pour chacun des formes différentes, chacun étant libre de choisir les bras dans lesquels il souhaitait s'endormir. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]
- *Mettre à l'index* (= Signaler une chose ou une personne comme dangereuse ; exclure, condamner). Avez-vous déjà entendu parler de l'*Index librorum prohibitorum*, ce catalogue

des livres défendus par l'Église ? Si, dès les premiers siècles de la chrétienté, il y eut des ouvrages qui furent interdits car considérés comme hérétiques, c'est le pape Paul IV qui, au milieu du XVIe siècle, fit rédiger le premier *Index*, premier catalogue officiel des livres que les catholiques n'avaient pas le droit de lire, car ayant un contenu pernicieux, dangereux ou pouvant égarer l'homme de la foi. C'est donc de cet index-là, et non du doigt, que nous vient notre expression, apparue au début du XIXe siècle, et généralisée à toute chose ou personne qui est signalée comme dangereuse, exclue ou condamnée. Pour la petite histoire, il faut savoir que Pie V, lorsqu'il a pris la succession de Paul IV, a institué la Congrégation de l'*Index*, la commission de censure chargée d'examiner les livres nouveaux, et, s'il y avait lieu, de prononcer leur condamnation. Et il a fallu attendre Paul VI pour, en 1965, voir enfin supprimer cet *Index* dont la dernière publication datait de 1960. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

- *Faire partie du Gotha* (= Faire partie de la haute société, de l'élite.) Du XVIIIe siècle jusqu'au milieu du XXe, faire partie du Gotha, c'était comme faire partie du *Who's Who* aujourd'hui, si ce n'est qu'à l'époque seuls les nobles y étaient référencés. Gotha est une ville d'Allemagne, en Thuringe, dans laquelle la maison de Saxe avait sa cour. C'est dans les années 1760 qu'y apparaît, initié par le gentilhomme Guillaume de Rothberg, un almanach contenant entre autres toute la généalogie de la maison de Saxe et celle des empereurs d'Allemagne. Y être cité donnait donc une certaine importance à la personne. À la fin du XIXe siècle, il comporte toute l'aristocratie de l'Europe sur environ un millier de pages découpées en trois parties, selon l'importance des titres, et devient ainsi le « bottin mondain » de la noblesse européenne. Malgré l'arrêt de la publication de cet ouvrage en 1944, l'expression est restée pour désigner les individus faisant partie d'une certaine élite ou d'un groupe de la haute société. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

Étymologies étonnantes

- *Kéraunopathologie*. La kéraunopathologie, en anglais : *keraunomedicine*, est la spécialité biomédicale qui étudie la fulguration, le foudroiement, accident naturel, et les lésions occasionnées par la foudre sur un être vivant, qui peuvent être mortelles ou non, immédiates ou différées. Étymologie : « Kéraunopathologie » vient du grec ancien κεραινώδης / keraunōdēs, foudre, παθός / pathos, maladie et λόγος / logos, parole et signifie « parler ou traiter des maladies liées à la foudre ».
- Quel est le point commun entre *meuble*, *mobile* et *motif* ? C'est le latin *movere* : remuer. *Movere* a donné le français *mouvoir*. Du dérivé *movimentum* a été tiré *mouvement*. *Mobilis*, « que l'on peut remuer ou déplacer », est dérivé de *movere* (**mow-bilis*). En français, par transmission savante, il est devenu l'adjectif *mobile* ; par évolution populaire il a donné *meuble* : une terre *meuble* est aisée à remuer, un *meuble* est un bien transportable. Du participe *motus* (**mow-tus*) était dérivé l'adjectif *motivus*, signifiant « relatif au mouvement ». Ce mot a donné en français un ancien adjectif *motif*, « qui provoque le mouvement ». Substantivé, le mot est devenu synonyme de « raison d'une action ». [René Garrus, *Les Étymologies surprises*.]
- Quel est le point commun entre *mot* et *mythe* ? Chez les Grecs comme chez les Latins, l'onomatopée *mu* évoquait le bruit que l'on fait en parlant, mais d'une façon péjorative. Faire « mu-mu-mu », c'était s'exprimer de façon inaudible ou incompréhensible. Un même processus a effacé, chez les uns comme chez les autres, la valeur péjorative. Ainsi, le dérivé grec *muthos* ne nous est connu que comme désignant la parole, et plus particulièrement le récit fabuleux. C'est ce dernier sens que conserve l'emprunt français *mythe*. En latin, **muttus* (le mot ne se trouve pas écrit, mais on connaît son dérivé *muttire*) signifiait « grognement ». Par plaisanterie, le parler populaire l'a appliqué à toute espèce de parole. Il en résulte le français *mot*. L'adjectif *mutus* servait à qualifier les animaux au langage

articulé. Il prit bientôt le sens de « qui ne sait pas ou ne peut pas parler », aboutissant à l'ancien français *mu*, dont fut dérivé un diminutif *muet*. Le nom savant *mutisme* a été fabriqué d'après *mutus*. [René Garrus, *Les Étymologies surprises*.]

Devinettes, jeux de mots, jeux de lettres

Mots contraints. L'écriture sous contrainte ne consiste pas à rédiger un texte sous la torture, mais à l'écrire en respectant des contraintes de structures ou de formes. Depuis sa création, en 1960, l'OuLiPo, le célèbre Ouvroir de Littérature Potentielle, a inventé et appliqué un nombre impressionnant de contraintes. La contrainte ne limite pas l'expression, au contraire ! Elle conduit à la renouveler. Une phrase aussi triviale que « Passe-moi le sel ! », réécrite sous contrainte, peut être l'objet d'interminables variations (on s'en tiendra ici à dix).

Alexandrin : Ce serait vraiment cool de me passer le sel.

Monosyllabes (mots d'une seule syllabe) : Mets le sel par-là, près de moi, si tu veux bien.

Lipogramme en e (sans la lettre e) : Pourrais-tu m'impartir du cristal salant, STP ?

Monovocalisme en e (e est la seule voyelle employée) : Eh, prête le sel, bébé !

Anagramme : Mélisse, salope !

Okapi (alternance de consonnes et de voyelles) : Ce ne sera pas inamical ici de me filer un utile volume de sel.

Palindrome (lisible dans les deux sens) : Le sel !

S+7 (remplacement des mots par les 7^{èmes} mots de même genre dans le dictionnaire) : Pateline-moi le sélénite !

Négation : Surtout ne me passe pas le sel.

Opposition : Enlevez-nous le sucre.

[Michel Clavel, *Le Petit Livre à offrir à un amoureux des mots*]